

Service Entretien Intermédiaire



ATTENTION !

Sur les véhicules dotés d'un filtre à particules pour moteur diesel ou qui en seront équipés ultérieurement, utiliser absolument de l'huile-moteur répondant à la norme VW 507 00.

Périodicité		
15 000 km	Service Entretien Intermédiaire, uniquement pour véhicules roulant plus de 15 000 km/an	

Travaux à effectuer :	Page
Filtre à carburant : purge d'eau jusqu'au n° de châssis 4BYN 002 887	→ Chapitre
Courroie crantée pour entraînement d'arbre à cames : contrôler l'état, mesurer la largeur de la courroie crantée (moteurs diesel 4 cyl. jusqu'au n° de châssis 4BYN 002 887)	→ Chapitre
Huile-moteur : vidanger/aspirer, remplacer le filtre à huile	→ Chapitre
Plaquettes de frein : contrôler l'épaisseur	→ Chapitre
Huile-moteur : appoint	→ Chapitre
Indicateur de périodicité d'entretien : remise à zéro jusqu'au n° de châssis 4BYN 002 887	→ Chapitre
Indicateur de périodicité d'entretien : remise à zéro du Service Entretien à partir du n° de châssis 4BYN 002 888	→ Chapitre
Autocollant : inscription de la prochaine intervention d'entretien (également vidange du liquide de frein) et collage de l'autocollant sur le côté gauche du tableau de bord ou sur le montant de porte (montant B)	